



INSTITUTION

CTAP sur l'eau : la CARL appelle chacun à ses responsabilités

La Conférence Territoriale de l'Action Publique s'est tenue ce mercredi 13 mai à l'invitation du président de région, en présence du préfet de région, du président du SIAEAG et des représentants du département, de l'office de l'eau et des EPCI ; la CARL étant représentée par son premier vice-président Christian BAPTISTE.

Le président et les maires de la CARL prennent acte du plan présenté par le préfet de région lors de cette séance, adossé à un programme d'investissement de 5M€ pour l'ensemble de la Guadeloupe pour la période courant jusqu'à juillet.

Ils rappellent que la CARL, aux côtés des autres EPCI membres du SIAEAG, de la région et du département avait sollicité du préfet, par correspondance en date du 22 mars, une dérogation lui permettant d'intervenir au titre d'un programme d'action de 3M€ pour le seul périmètre du SIAEAG (auquel la CARL souhaitait intervenir à hauteur de 350000€), et que cette demande est restée lettre morte.

Ils prennent par ailleurs acte du fait que le programme d'investissement proposé par le préfet s'appuie en grande partie sur les orientations préconisées par les techniciens du SIAEAG et de RENOCC.

Les élus se réjouissent qu'à la faveur de la réquisition par le préfet de certains opérateurs de l'eau, cette sollicitation soit enfin entendue et que la CARL puisse contribuer à hauteur de 350000€ au programme d'action dont le préfet a annoncé les premiers résultats tangibles pour la fin du mois de juillet 2020.

En outre, le président et les maires de la CARL réitèrent la nécessité que les EPCI qui ne l'ont pas encore fait adoptent avant le 30 juin 2020 (ainsi qu'ils s'y sont pour la plupart engagés à nouveau ce jour) les délibérations concordantes relatives à la création du syndicat unique de l'eau, comme l'ont fait la CARL, la CANGT, le SIAEAG, la région et le département.

Ils enjoignent également les organismes publics qui sont débiteurs du SIAEAG (dont la CAGSC pour 8M€, Capex-Eaudex pour 11M€) à tenir leurs engagements de payer leurs dettes envers le syndicat, en sorte que ce dernier soit en mesure d'assumer sa mission de service public et de préserver l'emploi.

La CARL confirme qu'elle poursuivra son engagement solidaire au service de la population des communes de Sainte-Anne, Gosier, Saint François et la Désirade par la mise à disposition de bouteilles d'eau, de citernes d'approvisionnement en eau non potable et par l'accompagnement de travaux sur le réseau d'eau potable et d'assainissement, à l'instar des 900 000€ déjà mobilisés au titre des travaux du plan d'actions prioritaires.